

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.164

L'An deux Mille Quatorze, le 18 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 décembre 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 décembre 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. Philippe CAU représenté par M. Bernard GIRAUD
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. René-Luc CHABASSE
M. Yannick PAVON représenté par M. Patrick MARENGO
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par M. Pierre PAPEIX

ETAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. Michel SERVIT, Mme Florence DEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 30 (Mme SERRE ne prend pas part au vote)

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS
D'ADMINISTRATION DES LYCEES ET COLLEGES DE ROYAN

RAPPORTEUR : Mme Dominique BERGEROT

VOTE : 5 ABSTENTIONS

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de ses représentants au sein des Conseils d'Administration des lycées et collèges de Royan.

Au sein du Conseil d'Administration du collège Emile Zola :

- Madame Nelly SERRE
- Monsieur Yannick PAVON
-

Au sein du Conseil d'Administration du collège Henri Dunant :

- Madame Nelly SERRE
- Madame Nancy LEFEBVRE
- Monsieur Yannick PAVON

Au sein du Conseil d'Administration des lycées de Royan :

- Madame Nelly SERRE
- Madame Nancy LEFEBVRE
- Monsieur Yannick PAVON

Le décret N° 2014-1236 du 24 octobre 2014, relatif à la composition du Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (E.P.L.E.), a modifié l'article R.421-14 du code de l'éducation.

Le 7^{ème} alinéa de cet article précise : « deux représentants de la commune siègent des E.P.L.E. ou, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune doivent siéger au sein du Conseil d'Administration ».

En conséquence, il convient de modifier la délibération précitée en ne désignant qu'un seul représentant de la commune pour siéger au sein des Conseils d'Administration des lycées et collèges de Royan.

Madame Nancy LEFEBVRE et Monsieur Yannick PAVON ont fait savoir qu'ils ne souhaitent plus siéger au sein de ces Conseils d'Administration.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le décret N° 2014-1236 du 24 octobre 2014,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de nommer Madame Nelly SERRE comme représentante de la Ville de Royan au sein des Conseils d'Administration des lycées et collèges de Royan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Patrick MARENGO